



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

Copie à :
Chrono
Comité directeur



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Philippe COQUET
Président de la F.F.S.B.

Jacques FARESE
Directeur Technique National

à

Mmes, MM. les présidents de LBR
et CBD

Réf. : PC/JF/ XM/024

Objet : Vigilance dans l'encadrement des mineurs.

Villeurbanne, le 6 février 2020

Mesdames, Messieurs les présidents,

L'actualité récente du sport Français a mis en avant de graves dysfonctionnements au sein de la Fédération Française des Sports de Glace.

Notre sport semble, jusqu'à présent, ne pas avoir été affecté par des agissements condamnables à l'encontre des jeunes joueuses ou joueurs.

Cependant il est important que chacun, dans son champ de responsabilité, reste vigilant et à l'écoute de tout ce qui pourrait porter atteinte à la dignité des mineurs dans la pratique du Sport Boules.

Restons collectivement mobilisé afin que l'ensemble des entraînements, des stages et des compétitions ne donnent pas lieu à des comportements inappropriés de la part des éducateurs et entraîneurs.

Vous avez toute notre confiance afin que notre sport reste ce qu'il est aujourd'hui, un sport sain, qui véhicule des valeurs de partage et de respect.

Sportivement

Philippe COQUET

Jacques FARESE

63 Rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Télécopieur
04 78 52 50 93

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
daf@ffsb.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z